

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-517/SG/CG approuvant la délibération n° 72-1/CLR du, 21 mars 1972 par laquelle le président du conseil d'administration de la Caisse locale de retraites est habilité à passer avec le Territoire une convention portant sur un prêt de 50.000.090 FD.

n° 72-517/SG/CG

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
5 avril 1972

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1972

Date du numéro
25 avril 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 72-1/CLR du 21 mars 1972 du conseil d'administration de la Caisse locale de retraites habitant son président à passer avec le Territoire une convention portant sur un prêt/de 50.000.000 FD.